

**Bureau de la Commission médicale
d'établissement (CME)
de l'Assistance publique-hôpitaux de Paris (AP-HP)**

Réunion du mercredi 18 décembre 2013
16h30-19h, salle des instances (Victoria)

Présents bureau de la CME

| | | | |
|-------------------------|------------|--------------------------|-------------|
| D ^r Guy | BENOIT | P ^r Bertrand | GUIDET |
| P ^r Loïc | CAPRON | D ^r Olivier | HENRY |
| P ^r Béatrice | CRICKX | P ^r Paul | LEGMANN |
| D ^r Nicolas | DANTCHEV | P ^r Jean | MANTZ |
| P ^r Marc | DELPECH | P ^r Christian | RICHARD |
| D ^r Michel | DRU | P ^r Philippe | RUSZNIEWSKI |
| P ^r Noël | GARABEDIAN | P ^r Guy | SEBAG |
| D ^r Anne | GERVAIS | | |

Présents DMA (direction médico-administrative)

| | | | |
|----------------|---------|----------------------------|---------|
| M. Jean-Michel | DIEBOLT | D ^r Marie-Laure | PIBAROT |
| M. Jérôme | HUBIN | M ^{me} Isabelle | PLANTEC |

Invités

| | | | |
|--------------------------|----------|---------------------------|-------------|
| P ^r Jean-Yves | ARTIGOU | M. Jean-Baptiste | HAGENMÜLLER |
| M ^{me} Nadia | BENZEKRI | M ^{me} Catherine | RAVIER |

Actualités de la CME (P^r Loïc CAPRON)

- Par [arrêté du 12 décembre 2013](#), le directeur général, M. Martin HIRSCH, a dressé la liste nominative des membres du **directoire**. Un directeur de groupe hospitalier (M^{me} Christine WELTY, GH *Hôpitaux universitaires Paris Sud*) occupe désormais l'un des deux sièges administratifs. M. HIRSCH marque ainsi sa volonté que les GH soient représentés au plus haut niveau consultatif de l'AP-HP, en concordance avec la nomination du P^r Ariane MALLAT, président de la CME locale (PCMEL) du GH *Henri Mondor* (en remplacement du P^r Bertrand GUIDET, PCMEL du GH *Hôpitaux universitaires de l'Est parisien*, qui avait été nommé en juillet 2012).
- Le nouveau directoire s'est réuni pour la première fois le 17 décembre.
 - Une réflexion s'est engagée sur son mode de fonctionnement : ordres du jour établis plus tôt dans la semaine précédant les réunions, ce qui facilitera la préparation des discussions en réunion ; désignation des invités permanents ; possibilité de diffuser une synthèse des débats sur les grands thèmes qui ont été abordés, sans perdre de vue que le directoire est une instance de concertation, les décisions appartenant à son seul président, le directeur général.
 - Nos activités de cancérologie occuperont un important chapitre du futur plan stratégique de l'AP-HP, 2015-2019. Le directeur général a informé le directoire que, dès le début de janvier 2014 et en accord avec le président de la CME, il confiera au P^r Serge UZAN la direction d'un groupe de travail *Cancer*, qui devra remettre ses propositions stratégiques et opérationnelles à la fin du premier trimestre.
 - M^{me} Carine CHEVRIER, directrice des finances et membre du directoire, a présenté le suivi infra-annuel du budget à la fin de septembre 2013, ainsi que la note de cadrage pour 2014.
 - L'organisation de l'AP-HP pour la production de MTI (médicaments de thérapie innovante) a fait l'objet d'un point d'étape. Le principal acquis à ce stade est que nous devons remplir les conditions permettant à nos équipes de continuer à contribuer aux progrès médicaux en matière de thérapie cellulaire et génique, et d'ingénierie tissulaire.
 - La prochaine réunion du directoire aura lieu le 7 janvier.
- Le **mouvement national de revendication des sages-femmes** se poursuit : les négociations avec le ministère en charge de la Santé n'ont toujours pas abouti à un accord sur un statut hospitalier qui prenne en compte la spécificité de cette profession, et son appartenance aux personnels médicaux. La CME de l'AP-HP rappelle sa [motion du 12 novembre 2013](#) sur le sujet. Le bureau :
 - déplore la lenteur des négociations ministérielles avec les sages-femmes ;
 - soutient la création d'un statut qui leur soit spécifique mais qui, dans les conditions présentes de leur formation académique, doit être distinct de ceux des médecins, des pharmaciens et des odontologistes ;

- exprime sa très vive inquiétude quant au blocage des maternités, par défaillance du système des réquisitions qui avait jusqu'ici permis de préserver la qualité et la sécurité des soins ;
- demande instamment que la direction médico-administrative mène les négociations avec les sages-femmes de l'AP-HP, et organise dans le plus bref délai l'élection de la seconde représentante des sages-femmes à la CME.

Ordre du jour de la CME du 14 janvier 2014

Informations communiquées par le président et la vice-présidente de la CME (P^r Loïc CAPRON, D^r Anne GERVAIS)

La CME sera informée sur les actualités des deux prochaines semaines.

Statut administratif du nouvel Hôtel-Dieu de Paris (M. Jean-Michel DIEBOLT)

Sauf impératif contraire, après présentation de M. DIEBOLT (**cinq minutes**), la CME s'exprimera sur l'attribution au nouvel Hôtel-Dieu du statut d'hôpital non rattaché à un groupe hospitalier ; c'est-à-dire son détachement du GH *Hôpitaux universitaires Paris Centre*. Le GH demande que cette séparation se fasse le plus rapidement possible. Ce vote de la CME ne portera pas sur le projet médical du nouvel Hôtel-Dieu qui a fait l'objet d'un séminaire de travail, réuni le 16 décembre ; le directeur général et le président de la CME y ont exposé leurs points de vue. Ce projet est porteur de grands espoirs dans au moins deux domaines : création d'un grand centre de consultations en secteur 1 (au tarif opposable de la Sécurité sociale) capable de mieux satisfaire les besoins de la population en matière de soins avec et sans rendez-vous (programmés et non programmés) ; possibilité d'une authentique coopération médicale entre la ville et l'hôpital. Quand le projet du nouvel Hôtel-Dieu sera complet, il sera présenté pour avis à la CME.

Les urgences de l'Hôtel-Dieu continuent à recevoir dans de bonnes conditions de qualité et sécurité des soins une soixantaine de consultants par jour, à l'exclusion de malades transportés par ambulance. La nouvelle distribution des flux dans nos services d'accueil des urgences (SAU) du centre de Paris (Cochin, Saint-Antoine, Lariboisière—Saint-Louis, Pitié-Salpêtrière) s'est jusqu'ici faite sans grande difficulté ; mais le SAU de Cochin a rapidement besoin d'aménagements complémentaires pour mieux absorber l'augmentation de ses passages quotidiens, car elle y a été la plus forte de tous les hôpitaux concernés.

Avis de la CME sur la révision 2014 des effectifs de praticiens hospitaliers

Lors de sa réunion du 10 décembre, la CME a conclu ses dernières discussions sur les postes qu'elle souhaite voir inscrits pour cette révision. Le directeur général doit maintenant établir la liste définitive des propositions qu'il soumettra à l'Agence régionale de santé d'Île-de-France (ARSIF). Dès qu'elle aura été établie, les élus de la CME pourront accéder à cette liste sur le site internet de la CME. Le 14 janvier, ils se prononceront en effet par vote sur son contenu, avant sa transmission à l'ARSIF.

Projet de pôle de gérontologie d'Île-de-France, GEROND'IF (P^{rs} Jean-Yves ARTIGOU et Olivier HANON, M. Jean-Baptiste HAGENMÜLLER)

La ministre en charge des Personnes âgées et de l'autonomie, M^{me} Michèle DELAUNAY, a invité l'Île-de-France à se doter d'un pôle favorisant l'excellence en gériatrie et gérontologie, sur le modèle de ceux qui se sont déjà organisés dans diverses régions. Étant donné le poids de l'AP-HP dans cette spécialité en Île-de-France, notre CME et notre DMA doivent être parties prenantes du projet. Le P^r HANON (hôpital Broca), le P^r ARTIGOU (CME) et M. HAGENMÜLLER (DMA) animent le groupe préfigurateur et disposeront de **quinze minutes** pour présenter leur projet.

Résultat de l'enquête sur la recherche clinique menée par la sous-commission Recherche et université de la CME (D^r Andoni URTIZBEREA)

Une réflexion s'est ouverte sur l'organisation du département de la recherche clinique et du développement (DRCD) de l'AP-HP. Pour y aider, la sous-commission a adressé un questionnaire à quelque 450 médecins des hôpitaux qui avaient bénéficié d'un PHRC (programme hospitalier de recherche clinique) pour connaître leur opinion sur les relations qu'ils ont eues avec le DRCD, tant à l'échelon central qu'au niveau local (unité de recherche clinique, URC, de leur GH). En présence des P^{rs} Philippe RUSZNIEWSKI et Marc DELPECH, président et vice-président de la sous-commission, et de M. Christophe MISSE et du P^r Jean-François DHAINAUT, actuels directeur et conseiller médical du DRCD, le D^r URTIZBEREA présentera en **dix minutes** les principaux résultats de l'enquête, à partir des quelque 200 réponses reçues.

Gestion médicale et administrative des événements indésirables graves (ÉIG) : conclusions et recommandations du groupe de travail ad hoc de la CME (P^r Christian RICHARD et D^r Marie-Laure PIBAROT)

En avril 2013, la CME avait demandé au P^r RICHARD d'animer un groupe de travail sur ce thème : (1) définition précise de ce qu'est officiellement un ÉIG ; (2) meilleure manière de le repérer ; répartition des rôles entre (3) centre (siège et CME de l'AP-HP) et périphérie (GH et CMEL), et (4) soignants (médecins et paramédicaux) et administratifs. La meilleure organisation des multiples intervenants et le respect du secret médical faisaient partie des préoccupations premières de la CME. Le P^r RICHARD exposera en **quinze minutes** les conclusions et propositions de son groupe en insistant particulièrement sur la sous-déclaration des ÉIG, et sur la nécessité qu'ils soient l'objet d'une campagne de sensibilisation et d'information visant tous les personnels de l'AP-HP.

Point sur la mise en place du développement professionnel continu (DPC, D^r Stéphane DAVID)

Le P^r Daniel SERENI et le D^r DAVID organisent le DPC pour les personnels médicaux de l'AP-HP. Ce dossier est complexe et agité de nombreux rebondissements qui vont jusqu'à remettre périodiquement en question le succès de l'entreprise. Néanmoins, l'obligation du DPC est entrée en vigueur depuis le début de 2013. Le D^r DAVID nous donnera les dernières nouvelles du sujet en **dix minutes**.

Le prochain bureau de la CME se réunira le **29 janvier 2014**.

Meilleurs vœux pour de bonnes fêtes de fin d'année.

Loïc CAPRON, le 19 décembre 2013